

W.2.b

Protection contre les crues

Description

La carte des dangers du Canton de Fribourg relève que le hameau de Sainte-Apolline est dans sa majeure partie sous l'emprise d'un danger de catégorie moyenne, ce qui sous-entend des hauteurs d'inondation comprises entre 0.5 m et 2.0 m pour un temps de retour de 100 ans. Dans cette emprise est incluse la STEP de Villars-sur-Glâne. Les inondations sont en partie dues à une capacité restreinte du lit par manque d'espace, principalement au droit de la STEP. Elles sont aussi causées par la restriction de capacité au droit du pont historique de Sainte-Apolline. En temps de crues, ces gabarits seraient de surcroît potentiellement encombrés par des bois flottants (embâcles).

Projet(s)

Afin de protéger le site, plusieurs variantes de protection devront être développées par un bureau spécialisé en hydraulique et évaluées sur la base de critères (niveau de protection de la mesure, coûts, impact paysager et environnemental, etc.). Ces mesures sont constituées, d'une part, de digues et murets et d'autre part, de l'aménagement d'un 2ème lit dans l'éperon rocheux, permettant d'éviter le passage sous le pont de Sainte-Apolline en cas de crue importante.

Priorité : 3

Etat : En cours

Difficulté :

Source(s) de financement

■ Planification : Hors PCc

ASEV et Conventions programmes 2025-2028 dans le domaine de l'environnement

■ Réalisation : Hors PCc

Conventions programmes 2025-2028 dans le domaine de l'environnement

Calendrier



Impacts et cobénéfices

Réduction CO₂ / énergie

Adaptation climat / nature



Cohésion sociale



Indicateurs potentiels et suivi de la mesure

Niveau d'eau en cas de crues, limitation des dégâts

Remarques

-

Porteur(s) de la mesure

Services techniques (dangers naturels), ASEV